

**LA FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES CRIMINELLES DE L'UNIVERSITÉ  
DE LAUSANNE**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur Pierre ENGEL**

*Professeur honoraire de la Faculté*

Les très sincères condoléances de toute la communauté universitaire vont à sa famille et à ses proches.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.